

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *Quatre poses de Champ Comme il est dit & vingt & huit Ecus petits en argent le tout fait 64 Ecus petits*
A. En argent, bled, vin, ou bois? *En argent Comme il est dit, en bled Rien, en Vin Rien, En bois Rien.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de *De la Commune qui Paye les Régents*

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? *Rien*
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? *Il n'y en a point*
 - c. Fondations? *Rien*
 - d. Caisses communales? *Il n'y en a point*
 - e. Biens d'église? *Rien*
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *Point*
 - g. De biens-fonds? *Comme il est dit*
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques? *Point*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Et ay Signié aux Charbonnières Ce 26^{me} Mars 1799, Henri-Frédéric Rochat Régent

1157
N. 58

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *Le Lieu*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *a - Grand Village*
 - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *b - Chef lieu de la Commune de ce nom*
 - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *c - De la paroisse du Lieu et de l'agence du Lieu*
 - d. District - - - - - *d - Vallée du Lac de Joux*
 - e. Canton - - - - - *e - Canton du Léman*
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *2° - Environ 3/4 de lieue la Circonférence du premier quart de lieue contient deux maisons, celle du second huit - celle du troisième cinq*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *3° - Le Charoux la Frasse Les Plaines*
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *a. - Le Charoux 1/4 de lieue; la Frasse 1/4 de lieue; Les Plaines 3/4 de lieue*
 - b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *b. - Le Charoux 5 Enfants; la Frasse 20 enfants; Les Plaines - 2 enfants.*

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? 4° - 1/2 lieue 3/4 lieue et 1 lieue

a. Leurs noms. a. - Sechay, Charbonnière, Combenoire, Fontaine aux Allemand

b. Leurs distances réciproques. b. Le Sechay est à 1/2 lieue à l'orient du Lieu et à 1/4 lieue à l'occident des Charbonnières, les Charbonnières sont à 1/2 lieue à l'orient du Lieu, Combenoire est à 3/4 de lieue à l'occident du Lieu, et à 1/2 lieue au midi de la Fontaine aux Allemand, la Fontaine aux Allemand est à 3/4 de lieue à l'occident de la Fontaine aux Allemand.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? 5° - à lire à écrire et les quatre premières règles de l'Arithmétique outre cela les principes de la morale et de la Religion Chrétienne réformée

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? 6° - On tient l'école toute l'année, mais on donne quelques semaines de congé pour les ouvrages de la campagne et pour les récoltes

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? 7° - Le Catéchisme de Berne, et celui d'ostevald

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? 8° - Il n'y a point de réglemens que pour les tems des écoles et pour leur nombre, et ils sont exactement observés

9°. Durée de l'école chaque jour? 9° - Trois heures le matin; Trois heures après midi; est deux heures la soirée pour la Religion en hyver

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? 10° - Les plus avancés forment une volée, et ceux qui sont moins avancés; ou qui commencent une autre

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

11° -

a. - Le Baillif de Romainmôtier. Les Pasteur lui présentait les deux Sujets qu'il croioit les plus Capables, et le Baillif en nommoit un des deux

b. - Du Lieu

c. - Pierre Abram Rochat

(3)

d. Son âge. d. - 52

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? e. - Deux Enfant

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? f. - Depuis 1785

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? g. - Dans le même lieu, il étoit Lapidaire

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? h. - non

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? 12° - 80

a. En hiver, } soit garçons ou filles. a. - En hyver 80
b. En été, } b. - En été 40

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école. 13° -

a. Possède-t-elle de pareils fonds? a. -

b. Quelle en est la valeur? b. -

c. Source des revenus. c. -

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? d. -

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour être admis, combien? 14° - on ne paye rien

15°. Bâtiment de l'école. 15° - Il n'y en a point actuellement

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? a. -

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? b. - Le Village soit le public loué une chambre pour 45 R. il comptait le fourneau de fer, que les enfans échauffent à leur

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école? d. - Le Public

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? 10° 400k en argent savoir 300 par la Commune et 100 par les Enfants qui fréquentent les Ecoles

A. En argent, bled, vin, ou bois? a -

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisse communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Il est à observer que le dit régent fait l'école à la frasse deux fois deux par semaines de puis Pâques à la St Martin

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Combenoire y Fontaine aux Allemant ou fait l'école dans un endroit et dans l'autre l'après midi, Ce sont deux hameaux à 1/2 lieu de distance, et composé de Maisons éparies.

à la Commune du Lieu, de la Paroisse du Lieu, et de l'Agence du Lieu,

Paroisse du Lac de Joux,

Canton du Léman,

L'école se fait à la Tilletie qui est au Centre de l'hameaux et les Maisons les plus éloigné sont 1/4 de lieu de l'école

La Gransage, les Dues, les Berts de rive, Combenoire & les Marais,

Voie n° 2,

Voie n° 12,

Handwritten signature and number 59